

COMPTE-RENDU N° 1/16
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS
SEANCE DU MARDI 19 JANVIER 2016 à 20H30

Présents : FUMEY BUSSIERE, VACELET, FRATER, GINDRE, MIGER, LANOY, PAILLARD, RICHARD, DRUET, SEIGNEZ, CHEVALIER, VALCHER, GIET

Excusés : PINGON

Secrétaire séance : VALCHER Patrick

Prochaines séances du conseil municipal : Mardi 08 mars 2016 et mardi 29 mars 2016

Le compte rendu du conseil municipal du 22 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

I COMPTES RENDUS DELEGATIONS

- Accident du 31 décembre 2015 : un accident est survenu en fin de journée. Un véhicule a percuté le mur de gabions face au cimetière.

II] BUDGET : Débat budgétaire : Le Maire recense les prévisions budgétaires pour différents projets d'acquisitions ou de travaux :

- Pas d'augmentation des taux d'imposition pour 2016. Le Maire ne souhaite pas non plus les augmenter jusqu'à la fin du mandat mais ne peut pas s'engager du fait de la baisse des dotations de l'Etat et des réductions des aides départementales et régionales.
- Dotations de l'Etat. En 2015 la commune a reçu 40 461 € de dotations alors que la somme de 43000 € avait été budgétisée. En 2016, diminution de la dotation de 7000 €. Une ligne de 30 000 € sera ouverte pour rester prudent sur le résultat définitif.
- Travaux d'investissement :
 - Travaux de captage des eaux au Parc de Brevans vers le mail au terrain de basket (estimation à 5000 €)
 - Achat d'un véhicule pour remplacer l'express qui ne passera pas au prochain contrôle technique (environ 6000 € avec carte grise)
 - Prêts en cours : sur 2016 il y aura une augmentation des intérêts de 2000 € mais diminution du capital (-27 000 €), le prêt pour les travaux de la mairie étant clôturé en début d'année.
 - Terrains MARLIN : 5000 € + frais de notaire
 - Réfection du chemin de la Prairie. Proposition de faire un décapage avant de refaire le chemin (estimation à 4000 € avec fournitures graviers)
 - Logements communaux : Pose de meubles de cuisine dans le logement vacant au-dessus de la mairie + prévision de meubles cuisine pour le prochain logement qui se libèrera.
 - Création d'une plateforme au bois des Ruppes : environ 2 400 €
 - Travaux Rue des Vignes : Solde honoraires SIDEK
 - Travaux Rue Marlin : Solde factures EIFFAGE
 - Avenue Eisenhower : Travaux de captage des eaux en priorité. Les effacements de réseaux se feront uniquement si Dole les entreprend. Ce dossier ne sera réalisé qu'à partir de 2017.
 - Ecole : les instituteurs souhaitent une table avec bancs à installer à côté de la salle polyvalente.
 - Illuminations : quelques conseillers proposent d'acheter de nouveaux motifs d'illuminations. Le Maire prend acte de cette demande et prévoira des crédits budgétaires en leur précisant qu'il faut prévoir une prise électrique à chaque lieu d'implantation.
- Redevance ordures ménagères : le maire propose de fixer dans les tarifs de la salle polyvalente la redevance ordures ménagères d'un montant de 15 €. Cette redevance sera applicable aux locataires à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Taxe d'aménagement : il faudra prévoir de modifier à la hausse le taux de la taxe d'aménagement afin de prendre en compte la taxe de raccordement à l'égout.
- M. LANOY propose qu'on étudie la possibilité de mettre en place la taxe sur les panneaux publicitaires. Ce dossier sera examiné et un inventaire des panneaux devra être réalisé.

III] REDEVANCE GRDF : Pour occupation provisoire du domaine public pour tous les chantiers de travaux de distribution de gaz : L'occupation provisoire du domaine public pour les chantiers de travaux de distribution de gaz donne lieu au paiement d'une redevance. Celle-ci est complémentaire de la redevance d'occupation du domaine public. Le conseil municipal décide de fixer le taux de la redevance selon la formule à 0,35 €/mètre de canalisation. Ce taux sera revalorisé automatiquement chaque année. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

IV] SCHEMA DE MUTUALISATION DES SERVICES DU GRAND DOLE : Le conseil municipal, lors de sa séance du 16 novembre 2015 a émis des observations sur le projet de schéma de mutualisation. Un courrier mentionnant ces observations a été adressé à M. le Président du Grand Dole. L'avis du conseil doit être rédigé en délibération. Le Maire propose de reprendre les termes du courrier (personnel des communes non associé, aucun personnel n'est associé au comité de pilotage, pas de personnel ni d'organisations syndicales au sein du comité technique ainsi que lors des ateliers d'échanges. Le maire souhaite préciser à la conférence des maires que toutes les zones d'activités n'ont pas été recensées dans ce projet. Un avis favorable est donné sous réserve que les remarques soient prises en compte. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES

- Changement de limite communale Dole -Brevans : Par délibération du 6 juillet 2015, le conseil municipal avait requis de M. le Préfet du Jura l'engagement de la procédure visant à une révision très localisée de la limite commune entre Dole et Brevans. Le changement de limite sollicité se traduit par le transfert du territoire de Dole à celui de Brevans de quatre parcelles qu'il convient de préciser : la propriété de M. et Mme BENTZ (BC107 et 109) et la propriété de M. et Mme Pierre-Jean PINGON (BC108 et 110). Délibération votée à l'unanimité des membres présents.
- APRR : Itinéraire de délestage : Dans le cadre de leur mise à jour des plans de gestion de trafic, APRR demande l'accord de la Commune sur l'itinéraire de délestage traversant notre commune en cas d'événement perturbant le trafic autoroutier. Le Conseil municipal émet un avis favorable à cet itinéraire.
- Indemnité de conseil : Suite au changement de trésorier, il est nécessaire de demander le concours du nouveau receveur municipal, Mme Patricia FLEURY, pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Le conseil municipal accorde l'indemnité de conseil au taux de 100% à Mme FLEURY. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS DIVERSES

- Législation sur l'usage du détecteur de métaux en France : La gendarmerie a informé les communes qu'il existe un site d'information sur la réglementation en vigueur des détecteurs de métaux pour la protection du patrimoine archéologique.

Questions posées par les conseillers municipaux :

- Patrick SEIGNEZ informe que des déjections canines apparaissent sur les trottoirs du Parc. Un rappel sera fait dans le bulletin municipal
- Patrick VALCHER demande qu'un rappel dans le bulletin municipal soit fait concernant la hauteur des haies sur voie publique et entre voisins.
- Patrick FRATER rappelle le stationnement permanent d'une voiture rue de la courbe, gênante pour la circulation. Un courrier a déjà été adressé au fils du propriétaire. Un courrier lui sera de nouveau envoyé.
- Sylvie GIET demande pourquoi la cabine téléphonique a été enlevée. Le seuil de cette cabine avait été volé. Après avoir contacté orange, ceux-ci nous ont informé que toutes les cabines allaient disparaître, de ce fait l'enlèvement de cette cabine s'est fait plutôt que prévu.